



Déclassifié¹

AS/Soc (2026) PV03add

4 juin 2026

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

de l'audition sur « Assurer une sécurité alimentaire durable en temps de crise : renforcer la résilience et l'accès à la nourriture », tenue à Strasbourg le jeudi 23 avril 2026

Mme Carmen Leyte, Présidente, ouvre l'audition et accueille M. Fabien Santini, chef d'unité, Gouvernance des marchés agroalimentaires à la DG AGRI, Commission Européenne.

La Commission **entend** M. Santini, Chef d'Unité sur la Gouvernance des marchés agroalimentaires, de la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne.

M. Santini rappelle en introduction que, jusqu'à une période récente, la sécurité alimentaire apparaissait comme un acquis au sein de l'Union européenne. La politique agricole commune (PAC) a permis de garantir un haut niveau de sécurité alimentaire grâce à la richesse des systèmes agricoles européens, à la diversité des produits, aux différentes formes d'organisation des chaînes d'approvisionnement – qu'elles soient courtes ou longues – ainsi qu'à une alimentation de qualité, sûre, abondante et accessible. Il souligne également que l'UE est devenue un des principaux exportateurs nets mondiaux de produits agricoles et alimentaires, consolidant sa position structurelle de puissance agroalimentaire.

Selon l'expert, la crise de la pandémie de Covid-19 a constitué un véritable signal d'alarme. L'idée même de voir des files d'attente à l'entrée des supermarchés paraissait auparavant inimaginable. Cette crise a mis en lumière certaines dépendances structurelles qui se sont révélées être des vulnérabilités structurelles, notamment en matière d'intrants agricoles, d'alimentation animale ou d'additifs, ainsi que la complexité des chaînes logistiques. Il cite la pénurie d'emballages, considérés à tort comme non essentiels, qui ont entraîné des répercussions sur la distribution de produits de base comme les œufs. Cette prise de conscience a été qualifiée de "wake-up call" par la Commission, révélant des dépendances critiques notamment sur les engrais, le soja pour l'alimentation animale, les vitamines et les acides aminés.

Face à ce constat, la Commission européenne a adopté, le 12 novembre 2021, un plan de contingence alimentaire destiné à garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaire en période de crise. Ce plan ne crée pas un mécanisme centralisé de gestion des stocks à l'échelle européenne, mais organise un cadre permanent de préparation, de coordination et de réaction rapide entre les institutions européennes, les États membres et les acteurs privés de la chaîne alimentaire.

Le premier pilier de ce dispositif est la surveillance continue des risques susceptibles d'affecter l'alimentation : perturbations logistiques, pénuries d'intrants, maladies animales ou végétales, tensions géopolitiques, événements climatiques extrêmes ou hausse brutale des coûts de l'énergie. Cette surveillance s'appuie sur des systèmes renforcés de monitoring et de "foresight" permettant d'anticiper les chocs et d'identifier les vulnérabilités en amont.

Le deuxième pilier est la coordination opérationnelle au travers de la plateforme européenne de préparation et de gestion des crises de sécurité alimentaire (European Food Security Crisis

¹ Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 4 juin 2026.

preparedness and response Mechanism, EFSCM). Ce mécanisme réunit des représentants des États membres, des pays tiers liés au marché européen, ainsi que des acteurs privés de l'ensemble de la chaîne alimentaire : fournisseurs d'intrants, agriculteurs, transformateurs, transporteurs, distributeurs et représentants des consommateurs. En pratique, cela se traduit par des réunions ad hoc lorsque la situation l'exige. En période normale, des réunions périodiques permettent de partager les analyses de risques, les bonnes pratiques nationales et d'actualiser les scénarios de crise. Lorsqu'un choc survient, la Commission peut convoquer rapidement des réunions extraordinaires afin d'obtenir une photographie précise de la situation, identifier les goulets d'étranglement et coordonner les réponses nécessaires. Ce mécanisme est conçu comme un outil de coopération public-privé renforcé visant à combler les lacunes mises en évidence par la crise de la Covid-19 en matière de coordination.

Le troisième pilier est l'activation d'outils concrets lorsque cela est nécessaire : mobilisation des instruments de la PAC, aides exceptionnelles, facilitation du transport transfrontalier, maintien de la libre circulation dans le marché unique, échanges d'informations sur les stocks, voire achats conjoints pour certains produits critiques. L'objectif est d'éviter les réactions nationales désordonnées, telles que les restrictions à l'exportation observées au début de la pandémie.

M. Santini rappelle qu'il est impossible de prévoir la nature exacte de la prochaine crise. Il évoque la guerre en Ukraine, la hausse des coûts qui s'en est suivie, les perturbations liées aux attaques des Houthis au Soudan, ainsi que les tensions au Moyen-Orient et avec l'Iran. Dans ces situations, l'enjeu principal réside dans la détection précoce des difficultés et l'accélération de la réponse européenne. Il cite à cet égard l'exemple des « voies de solidarité » (*solidarity lanes*) mises en place à la suite de l'invasion de l'Ukraine. Durant les premières semaines du conflit, les priorités ont d'abord porté sur l'évacuation des réfugiés. S'est ensuite posée la question de l'acheminement des productions agricoles et de l'évacuation des stocks alimentaires immobilisés sur le territoire ukrainien. La mise en place de ces corridors de solidarité a permis d'accélérer significativement les exportations ukrainiennes par voie terrestre et fluviale, en mobilisant rapidement les capacités logistiques européennes. Ces dispositifs illustrent la capacité d'adaptation rapide des politiques européennes face à des chocs systémiques imprévus.

M. Santini souligne également l'importance de replacer les tensions observées dans leur juste contexte. Il cite à cet égard l'exemple des inquiétudes apparues au début de la guerre en Ukraine concernant l'approvisionnement en huile de tournesol, l'Ukraine étant l'un des principaux producteurs mondiaux. Cette situation a entraîné, dans plusieurs États membres, des achats de précaution et des phénomènes de stockage domestique, alors même qu'aucune menace réelle ne pesait sur la sécurité alimentaire européenne et que des produits de substitution restaient disponibles. De même, les perturbations liées aux attaques des Houthis (Soudan) en mer Rouge n'ont pas eu d'impact immédiat sur l'approvisionnement alimentaire de l'Union. En revanche, s'agissant des engrais, les difficultés pourraient se poser davantage à l'horizon 2027 qu'à court terme. Il insiste ici sur le rôle des mécanismes européens de suivi permettant de corriger les perceptions erronées et de limiter les phénomènes de panique ou de sur-réaction sur les marchés.

Plus largement, il estime que la sécurité alimentaire doit être intégrée dans une stratégie européenne globale de préparation, au même titre que d'autres dimensions de la sécurité. La planification alimentaire ne saurait se limiter à des plans sectoriels mais doit relever de la sécurité nationale et européenne. Cette logique pourrait être renforcée dans le cadre de la réforme de l'Organisation commune des marchés (OCM), des plans nationaux stratégiques et des mécanismes de coopération. Il rappelle que la valeur ajoutée de l'Union réside d'abord dans la coordination, et non dans le remplacement des compétences nationales. Cette approche s'inscrit dans une stratégie plus large de "preparedness union" visant à intégrer la résilience dans l'ensemble des politiques sectorielles.

S'agissant des outils de réponse, **M. Santini** mentionne l'initiative IMERA (Internal Market Emergency and Resilience Act), nouveau cadre européen destiné à préserver le fonctionnement du marché intérieur en période de crise. Adopté en 2024 et applicable depuis 2026, ce dispositif tire les enseignements de la pandémie de Covid-19, de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique. Son objectif est d'éviter que des réactions nationales non coordonnées ne fragmentent à nouveau le marché unique et n'aggravent les pénuries. Dans ce cadre, IMERA pourrait notamment prévoir l'interdiction des restrictions unilatérales à l'exportation au sein du marché unique, afin d'éviter la répétition des mesures observées pendant la crise sanitaire – notamment sur certains équipements médicaux ou produits agricoles – qui avaient provoqué des effets de cascade entre États membres. D'autres instruments sont

envisagés : ordres de priorité pour certains produits stratégiques, obligation de transmission d'informations sur les stocks, ou encore achats groupés européens. Ce cadre introduit également des outils de gestion de crise plus contraignants, inspirés notamment de l'expérience des politiques de santé publique en période de pandémie.

En matière de reconstruction, **M. Santini** rappelle que la nouvelle PAC permet déjà le déploiement de aides de crise destinées à soutenir les secteurs agricoles les plus affectés par des chocs conjoncturels. Ces instruments financiers offrent une flexibilité accrue aux États membres pour accompagner la reprise des exploitations et stabiliser les marchés après une perturbation majeure.

Enfin, s'agissant de la résilience à long terme, **M. Santini** souligne que le système alimentaire européen a, jusqu'à présent, démontré sa robustesse face aux crises successives, notamment grâce à la solidité du marché unique et à la diversité des modèles agricoles. Toutefois, il souligne que l'enjeu actuel ne consiste plus uniquement à résister aux chocs, mais à transformer les crises en leviers de transformation structurelle. Dans cette perspective, il cite le « plan protéines », qui vise à réduire la dépendance de l'Union aux importations de protéines végétales en renforçant la production locale et en structurant des filières européennes plus résilientes, notamment pour l'alimentation animale. Il mentionne également le plan d'action sur les engrais, qui s'inscrit dans une stratégie plus large de souveraineté et de durabilité des intrants agricoles. Ce plan vise à réduire la dépendance aux engrais issus des énergies fossiles, à promouvoir le recours aux nutriments recyclés (issus notamment des déchets organiques et du lisier traité), à améliorer l'efficacité d'utilisation des intrants, et à encourager le développement de solutions bas carbone. Ces politiques s'inscrivent dans une logique de transformation structurelle visant à convertir les crises répétées en opportunités de renforcement de la résilience du système alimentaire européen.

En conclusion, **M. Santini** insiste sur le fait qu'il n'y pas de réponse clé en main pour faire face à une crise, chacune est différente et appelle à utiliser des outils différents et à actualiser les étapes du cycle : préparation, réponse, reconstruction et résilience.

Discussion

La baronne Coffey interroge l'expert sur les risques à long terme pesant sur la sécurité alimentaire, en particulier le changement climatique et les enjeux de biosécurité. Elle évoque également l'expérience britannique en matière d'édition génétique pour renforcer la résilience des cultures face aux ravageurs et aux aléas climatiques.

M. Santini indique que la Commission européenne a cartographié les principaux risques et vulnérabilités du système alimentaire européen. Selon les acteurs du secteur, le changement climatique demeure la menace la plus importante pour la sécurité alimentaire, malgré les crises géopolitiques actuelles. La biosécurité fait également partie des risques identifiés, qu'il s'agisse de bioterrorisme, de maladies animales ou végétales. Il précise que l'Union européenne a récemment avancé sur les nouvelles techniques génomiques afin de faciliter le développement de variétés plus résistantes, sans remettre en cause le cadre applicable aux OGM traditionnels.

M. Reader souligne que la sécurité alimentaire ne dépend pas uniquement des produits de base, mais aussi d'intrants essentiels tels que les engrais, additifs, vitamines ou conservateurs. Il interroge également l'existence de systèmes d'alerte précoce efficaces.

M. Santini confirme que les vulnérabilités concernent surtout certains intrants stratégiques, notamment les engrais, les protéines végétales destinées à l'alimentation animale, ainsi que plusieurs composants pour lesquels l'Union reste fortement dépendante de fournisseurs extérieurs. Il rappelle que les États membres conservent la compétence principale en matière de sécurité nationale, tandis que la Commission favorise l'échange de bonnes pratiques et la cohérence avec le marché intérieur. S'agissant des alertes précoces, il mentionne les dispositifs européens de suivi des rendements agricoles, de surveillance des marchés et les rapports semestriels sur l'état de la sécurité alimentaire, tout en reconnaissant l'absence d'un indicateur unique de niveau d'alerte.

M. Gevorgyan soulève la question de l'impact du conflit au Moyen-Orient sur la sécurité alimentaire mondiale et européenne.

M. Santini explique que cette région joue un rôle central dans les marchés mondiaux de l'énergie et des engrais azotés avec des effets directs sur les prix et les coûts agricoles. Il indique que l'Union européenne demeure relativement diversifiée dans ses approvisionnements, mais qu'aucun choc mondial ne reste sans effet à moyen terme.

Mme Bilozir salue l'action de la Commission, notamment la mise en place des « voies de solidarité » pour maintenir les exportations ukrainiennes malgré le blocage des ports. Elle interroge la manière de renforcer la résilience alimentaire en cas de conflit ou de rupture majeure des chaînes d'approvisionnement.

M. Santini insiste sur le fait qu'aucune crise ne se gère selon un schéma prédéfini et que chaque situation exige des réponses spécifiques. Il est toutefois indispensable de se préparer à différents scénarios. Il rappelle qu'avant 2022, le risque de conflit armé en Europe était considéré comme marginal dans les évaluations. Il cite l'exemple de l'Ukraine, venue présenter aux États membres la manière dont elle maintient la continuité de la production agricole, l'approvisionnement des populations vulnérables et l'équilibre entre besoins civils et militaires. Il mentionne également l'organisation prochaine d'un exercice conjoint entre l'Union européenne et l'OTAN intégrant un volet consacré à la sécurité alimentaire. En conclusion, l'expert observe qu'une évolution importante est en cours : la sécurité alimentaire est désormais de plus en plus considérée comme un élément de la sécurité nationale et de la résilience stratégique des États.

La Présidente remercie M. Santini et clôt l'audition.

List of presence / *Liste de présence*

(The names of members who took part in the meeting are in bold /
Les noms des membres ayant pris part à la réunion sont en caractères gras)

Chairperson / *Président-e*:

Saskia Kluit (Netherlands / <i>Pays-Bas</i>)	
---	--

Vice-Chairpersons / *Vice-Président-es* :

Carmen Leyte (Spain / <i>Espagne</i>)	
Yuliia Ovchynnykova (Ukraine)	
Sophia Chikirou (France)	

Members / Membres	Country / Pays	Alternates / Remplaçant-es
Ms Ogerta Manastirliu	Albania / <i>Albanie</i>	Mr Ardit Bido
Mr Cerni Escalé	Andorra / <i>Andorre</i>	Mme Bernadeta Coma
Mr Armen Gevorgyan	Armenia / <i>Arménie</i>	Ms Hripsime Grigoryan
Ms Claudia Arpa	Austria / <i>Autriche</i>	Ms Doris Bures
Mr Andreas Minnich	Austria / <i>Autriche</i>	Ms Agnes Sirkka Prammer
Mme Anne Lambelin	Belgium / <i>Belgique</i>	Mr Andries Gryffroy
M. Benoît Lutgen	Belgium / <i>Belgique</i>	Mme Véronique Durenne
Ms Darijana Filipović	Bosnia and Herzegovina / <i>Bosnie-Herzégovine</i>	Mr Šemsudin Dedić
Ms Atidzhe Alieva-Veli	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Mr Kostadin Angelov
Ms Maya Dimitrova	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Mr Ilian Iontchev
Mr Marko Pavić	Croatia / <i>Croatie</i>	Ms Rada Borić
Ms Christiana Erotokritou	Cyprus / <i>Chypre</i>	Mr Constantinos Efstathiou
Ms Ivana Mádllová	Czechia / <i>Tchéquie</i>	Mr Ondřej Šimetka
ZZ...	Czechia / <i>Tchéquie</i>	ZZ...
Ms Camilla Fabricius	Denmark / <i>Danemark</i>	Ms Charlotte Bagge Hansen
Ms Hanah Lahe	Estonia / <i>Estonie</i>	Ms Kadri Tali
Ms Minna Reijonen	Finland / <i>Finlande</i>	Mr Pekka Aittakumpu
Mme Sophia Chikirou	France	Mme Sabrina Sebaihi
M. Alexandre Dufosset	France	Mme Liliana Tanguy
M. Alain Milon	France	M. Alain Cadec
Mme Maud Petit	France	M. Jean Laussucq
Ms Birgit Bessin	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Martina Kempf
Mr Vinzenz Glaser	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Christin Willnat
Ms Inge Gräßle	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Julian Joswig
Mr Serdar Yüksel	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Franziska Kersten
Mr Georgios Stamatis	Greece / <i>Grèce</i>	Mr Dionysios-Charalampos Kalamatianos
Ms Maria Syrengela	Greece / <i>Grèce</i>	Ms Maria-Nefeli Chatziioannidou
Ms Mónika Bartos	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr Zoltán Bóna
Ms Mónika Dunai	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr István Hollik
Ms Kolbrún Áslaugar Baldursdóttir	Iceland / <i>Islande</i>	Ms Ásthildur Lóa Þórsdóttir

Mr Joseph O'Reilly	Ireland / <i>Irlande</i>	Mr Rónán Mullen
Ms Elena Bonetti	Italy / <i>Italie</i>	Mr Roberto Rosso
Ms Aurora Floridia	Italy / <i>Italie</i>	Mr Giuseppe De Cristofaro
Mr Alessandro Giglio Vigna	Italy / <i>Italie</i>	Mr Graziano Pizzimenti
Mr Stefano Maullu	Italy / <i>Italie</i>	Ms Domenica Spinelli
M. Andris Bērziņš	Latvia / <i>Lettonie</i>	Mr Edmunds Cepurītis
Mr Marc Risch	Liechtenstein	Mr Joachim Vogt
Ms Orinta Leiputė	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr Zigmantas Balčytis
Mme Stéphanie Weydert	Luxembourg	M. Paul Galles
Mr Michael Farrugia	Malta / <i>Malte</i>	Mr Joseph Beppe Fenech Adami
Mr Ion Groza	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Ms Ana Calinici
M. Régis Bergonzi	Monaco	Mme Béatrice Fresko-Rolfo
Mr Miloš Konatar	Montenegro / <i>Monténégro</i>	Ms Edina Dešić
Ms Saskia Kluit	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Theo Bovens
Ms Carla Moonen	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Felix Klos
Mr Bekim Kjeku	North Macedonia / <i>Macédoine du Nord</i>	Mr Sadula Duraki
Mr Per Vidar Kjølmoen	Norway / <i>Norvège</i>	Ms Seher Aydar
Mr Szymon Hołownia	Poland / <i>Pologne</i>	Ms Magdalena BIEJAT
Ms Danuta Jazłowiecka	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Mirosław Adam Orliński
Mr Jan Filip Libicki	Poland / <i>Pologne</i>	ZZ...
Mr Nuno Fazenda	Portugal	Mr António Mendonça Mendes
Mr Carlos Silva Santiago	Portugal	Ms Sofia Carreira
Ms Georgeta-Carmen Holban	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Mirela Elena Adomnicăi
Ms Dumitrina Mitrea	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Iulian Bulai
Mr Robert-Ionatan Sighiartău	Romania / <i>Roumanie</i>	Ms Maria-Gabriela Horga
Mr Gerardo Giovagnoli	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Ms Alice Mina
Mr Vladimir Đorđević	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Predrag Marsenić
Ms Tatjana Pašić	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Jelena Milošević
Ms Veronika Remišová	Slovak Republic / <i>République Slovaque</i>	M. Pavol Goga
Mr Dean Premik	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Ms Iva Dimic
Ms María Fernández	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Luz Martinez Seijo
Mr José Latorre	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Nerea Ahedo
Ms Carmen Leyte	Spain / <i>Espagne</i>	Mr José Antonio Bermúdez De Castro
Ms Sofia Amloh	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Annika Strandhäll
Ms Victoria Tiblom	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Boriana Åberg
Ms Sibel Arslan	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mme Céline Amaudruz
Mme Valérie Piller Carrard	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mr Niklaus-Samuel Gugger
Mr Murat Cahid Cingi	Türkiye	Mr Mustafa Canbey
Ms Gökçe Gökçen	Türkiye	Mr Namık Tan
Mr Berdan Öztürk	Türkiye	Ms Sevilay Çelenk
Mr Sevan Sivacioğlu	Türkiye	Ms Sena Nur Çelik Kanat
Ms Olena Khomenko	Ukraine	Ms Larysa Bilozir
Ms Yuliia Ovchynnykova	Ukraine	Mr Andrii Lopushanskyi
Ms Lesia Zaburanna	Ukraine	Mr Rostyslav Tistyk

Baroness Thérèse Coffey	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Dan Aldridge
Mr Mike Reader	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Leigh Ingham
Ms Elaine Stewart	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Kate Osamor
Lord Don Touhig	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Michelle Welsh

Partners for Democracy / Partenaires pour la Démocratie

Mr / M. Allal Amraoui, Morocco / *Maroc*
Mr / M. Hassan Arif, Morocco / *Maroc*

Embassies / Permanent Representations and Delegations
Ambassades / Représentations permanentes et Délégations

Ms / Mme Camille Henry, France
Mr / M. Sencer Kağan Şenol, Türkiye

Secretariat of Delegation or of Political Group / Secrétariat de Délégation ou de Groupe
politique

Ms / Mme Francesca Arbogast, SOC
Ms / Mme Panagiota Micha, Greece / *Grèce*
Ms / Mme Voula Syrigos, Greece / *Grèce*
Mr / M. Sabih Gazi Öztürk, Türkiye

Experts / Expert-es

Mr / M. Fabien Santini, European Commission / *Commission européenne*
Ms / Mme Livia Sz. Oláh, Associate Professor of Demography at the Department of Sociology, Stockholm University, Sweden / *maître de conférences en démographie au département de sociologie de l'université de Stockholm, Suède*
Mr / M. Ioannis Vardakastanis, President of the European Disability Forum / *Président du European Disability Forum*
Mr / M. Jean-Yves Camus, Director of the Observatory on Political Radicalism, Jean Jaurès Foundation / *directeur de l'Observatoire des radicalités politiques à la Fondation Jean Jaurès*
Mr / M. Alexandr Petrov, Director of the National Agency for the Development of Youth Programmes and Activities in the Republic of Moldova / *directeur de l'Agence nationale pour le développement des programmes et activités de jeunesse en République de Moldova*
Dr Ania Skrzypek, Director, Foundation for European Progressive Studies / *directrice de la Fondation pour les études progressistes européennes*
Mr / M. David Thunder, Researcher and political philosopher / *chercheur et philosophe politique*

Other persons present / Autres personnes présentes

Ms / Mme Alisa Mazurenko, Ukraine
Ms / Mme Roxane Kelles
Ms / Mme Teresa Gerns, UN and CoE Advocacy Director
Mr / M. Leonidas Galeridis, Senior Policy and Research Officer, European Parliamentary Forum for Sexual and Reproductive Right / *chargé principal des politiques et de la recherche, Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs*
Ms / Mme Francesca Le Pera, NGO / ONG
Ms / Mme Miranda Mchedlishvili, NGO / ONG
Ms / Mme Camilla Portinaro, NGO / ONG
Ms / Mme Maria Waszkiewicz, Federation of Catholic Family Associations in Europe (FAFCE)

Council of Europe staff / Secrétariat du Conseil de l'Europe

Ms / Mme Célia Bleikasten, DGI
Ms / Mme Pamela Cretu, DGI
Mr / M. Gerhard Ermischer, DGII
Ms / Mme Charlotte Gilmartin, DGII
Ms / Mme Muriel Iseli, DGI
Ms / Mme Gioia Scappucci, DGI
Ms / Mme Naomi Trewinnard, DGII

Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée parlementaire

Ms / Mme Louise Barton, Director, Inclusive and Sustainable Societies and Co-operation Directorate /
Directrice, Direction des sociétés inclusives et durables et de la coopération

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Ms / Mme Catherine Du-BernardHead of the Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*
Ms / Mme Aiste RamanauskaiteSecretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Jannick DevauxSecretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Claire Dubois-HamdiSecretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Xenia BirioukovaAssistant/ *Assistante*
Ms / Mme Özgü TanAssistant/ *Assistante*